

Tél. 03 29 84 51 59
mairie@bras-sur-meuse.fr
Juillet 2026 - 353

www.bras-sur-meuse.fr

RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

L'arrosage des pelouses, massifs fleuris, jardinières et fleurs en pot, jardins potagers et espaces verts est **interdit entre 11h et 18h**. Les remplissage et vidange des piscines et bains à remous privés de plus de 1 m3 sont interdits. Le lavage des véhicules et le nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées est interdit pour les particuliers. Ces restrictions ne s'appliquent pas si l'eau provient des réserves constituées par un recueil d'eaux pluviales ou de recyclage.

VIDE-GRENIER LE 30 AOÛT

Le Comité des Fêtes organise son traditionnel vide-grenier **dimanche 30 août**. L'entrée et l'emplacement sont gratuits (bulletin d'inscription déjà distribué). Un chèque de caution de 15 € est demandé à tous les exposants, même Brasiens, obligatoire pour valider la réservation. Inscription en ligne possible sur <https://www.comitedesfetesdebras.fr/inscription-brocante/>

Les rues Jean-Pierre Gérard, Fosses à Terre, Ferdinand Henry, Colonel Driant, Fontaine St-Maurice et Henri Fournier seront fermées à la circulation durant la journée. Merci de sortir vos véhicules la veille en cas de besoin.

SAINT LOUP ET BROCANTE À CHARNY

Charny fêtera **Saint Loup le samedi 25 juillet : à partir de 19h, soirée dansante** (DJ Samuel Rob) et attractions foraines, buvette et restauration. **Le dimanche 26 juillet : brocante**, buvette et restauration, manèges et concert Echo Lali.

HORAIRES TRAVAUX BRUYANTS

Pour rappel, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, scies, taille-haies, etc... peuvent être effectués aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

PRÉVENTION INCENDIE ET FEUX DE FORÊT

Les conditions météorologiques actuelles placent l'ensemble du département dans une situation de risque élevé de départ et de propagation des feux de végétation. Il est recommandé : de ne pas jeter de mégots dans la nature ou depuis un véhicule, de ne pas allumer de feu en extérieur, de limiter les travaux susceptibles de produire des étincelles à proximité de la végétation sèche, de respecter les arrêtés préfectoraux en vigueur. Une vigilance particulière doit être portée aux parcelles agricoles en cours de récolte, aux espaces boisés et aux lisières de forêt, aux chemins forestiers et zones de promenade, aux manifestations accueillant du public à proximité de secteurs naturels.

CIRCULATION ROUTE PRÉSIDENTIELLE

Dans le cadre de son Plan vélo, le Département de la Meuse poursuit son engagement en faveur des mobilités douces avec l'ouverture d'une voie vélo éphémère. **La circulation de tous les véhicules à moteur est interdite sur la RD 913B dite La Présidentielle, jusqu'au 17 août 2026**, du rond point d'EMC2 jusqu'au monument du lion.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour du conseil municipal est publié dans le groupe privé fermé facebook "Abracadabras". Les délibérations qui en découlent sont consultables après le délai de contrôle de légalité, dans l'espace ouvert au public (onglet : "La vie citoyenne" puis "Espace ouvert au public" ou via le lien https://drive.google.com/drive/folders/0B5dWg_csURxIT3lobnFQMU9XU3c?resourcekey=0-bbtj2XjyBp-YiEmEkLj_Q

ÉTAT CIVIL

Mariages :

Arthur TIERCELET et Lisa LAURENT le 11/07
Dimitri SLINKMAN et Elodie VALLANSAN le 11/07
Edouard HACQUIN et Rachel GENY le 18/07

AGENDA

25/07 Fête de Saint-Loup à Charny
26/07 Brocante à Charny
30/08 Vide-grenier à Bras